

## Retrait de votre diplôme de doctorat

### Retrait sur place

A partir de l'année universitaire 2017, les diplômes de doctorat seront disponibles à la maison du doctorat correspondante à votre Ecole Doctorale d'appartenance **sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité**.

(Carte identité ou passeport) \*

<b>Maison du doctorat –campus 1</b> <b>ED DN, ED EGN, ED HMPL, ED HSRT</b> <i>Maison de la recherche en sciences humaines (Bâtiment F/ Bureaux SH151 ou SH 153) Esplanade de la paix - CS14032 14032 CAEN CEDEX</i>	<b>Maison du doctorat – Campus 2</b> <b>ED NC, ED MIIS, ED PSIME, ED NBISE</b> <i>UFR Sciences (Bâtiment S3 – bureau S3 103 ou S3 104) Boulevard. Maréchal Juin - CS 14032 / 14032 CAEN CEDEX</i>
---	---

**Les diplômes antérieurs à 2017** sont à retirer à la Direction des études et de la vie étudiante

Cellule SI-Scol / Bureau des diplômes

Campus 1 - Bâtiment A - porte AC 044

Esplanade de la Paix - CS 14032- 14032 Caen cedex 5

\*\*\*\*\*

En cas d'impossibilité de se déplacer, la demande peut se faire :

### Soit par procuration :

La personne mandatée pourra se présenter avec les pièces justificatives suivantes :

- sa pièce d'identité ( *carte identité ou passeport*)\*
- une copie de la pièce d'identité ( *carte identité ou passeport*)\* du docteur
- une lettre datée et signée par le docteur donnant procuration à son mandant pour le retrait de son diplôme

### Soit par correspondance à vos frais:

Veillez envoyer maison du doctorat correspondante à votre ED d'appartenance

- Un courrier daté et signé de demande du diplôme,
- une copie de votre pièce d'identité( *carte identité ou passeport*)\*

### Envoi en France :

- une enveloppe au format A4 (lettre suivie de 100 g) disponible dans les bureaux de la Banque Postale libellée à vos nom et adresse.

*(Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des doctorats).*

### Envoi à l'étranger :

- soit une enveloppe renforcée au format A4 avec 8 coupons réponses internationaux dans la zone européenne et 9 hors zone européenne libellée à vos nom et adresse,
- soit une enveloppe au format A4 (lettre suivie internationale de 100 g) libellée à vos nom et adresse.

*(Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des doctorats).*

\* ATTENTION : une carte de bus, carte d'étudiant ... ne sont pas des pièces d'identités recevables  
La carte nationale d'identité ou le passeport sont les seuls à pouvoir certifier à la fois l'identité **et** la nationalité de leur titulaire.